

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case N°ant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		CHIRURGIEN												
Nature de l'activité (1)		142 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux				
N° SIRET		si exercice en société (2) AV								Nombre d'associés AS				
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK				d'après les règles «créances-dettes» AL								
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe		CV		Taxe incluse		CW		Non assujetti à la TVA AT <input checked="" type="checkbox"/>				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion AN		Nombre de salariés AP		Salaires nets perçus AR						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA												
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①										AA	245 343	100,73 %
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②										AB		
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés _____) ③										AC	1 769	0,73 %
	4	Montant net des recettes										AD	243 574	100,00 %
	5	Produits financiers ④										AE	3	
	6	Gains divers ⑤										AF	4 737	1,94 %
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)										AG	248 313	101,95 %
D É P E N S E S	8	Achats ⑥										BA	1 627	0,67 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦								BB	9 592	3,94 %	
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)								BC	7 961	3,27 %	
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée								BD			
	12		Contribution économique territoriale								JY	650	0,27 %	
	13		Autres impôts								BS	2 571	1,05 %	
	14		⑧ Contribution sociale généralisée déductible								BV	9 425	3,87 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	8 950	3,67 %
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨										BW	12 040	4,94 %
	17	Entretien et réparations										BH	13 222	5,43 %
	18	Personnel intérimaire												
	19	Petit outillage ⑩												
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité												
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪										BJ	5 093	2,09 %
	22	Primes d'assurances												
	23	Frais de véhicules ⑫												
24	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>) Autres frais de déplacements (voyages...)										BK	32 806	13,47 %	
25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 28 607 dont facultatives BU 4 199										BM	7 195	2,95 %	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès													
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone													
28	Frais d'actes et de contentieux													
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 891										BN	373	0,15 %	
30	Autres frais divers de gestion													
31	Frais financiers ⑭										BP	136	0,06 %	
32	Pertes diverses ⑮										BR	111 642	45,83 %	
33	TOTAL (lignes 8 à 32)													

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

CHIRURGIEN

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

142 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

DÉTERMINATION	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)					CA	136 671	56,11 %
	35	35	Plus-values à court terme ¹⁶					CB	146	0,06 %
	36	36	Divers à réintégrer ¹⁷					CC	755	0,31 %
	37	37	Bénéfice Sté civile de moyens ¹⁸					CD		
	38	38	TOTAL (lignes 34 à 37).....					CE	137 572	56,48 %
	39	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)					CF		
	40	40	Frais d'établissement ¹⁹					CG	10	
	41	41	Dotation aux amortissements ²⁰					CH	1 511	0,62 %
	42	42	Moins-values à court terme					CK	889	0,36 %
	Divers à déduire	43	21	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS	1 365	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	639	dont abondement sur l'épargne salariale	CT	531	
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	93	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	789	
		44	Déficits Sté civile de moyens ¹⁸					CM	565	0,23 %
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	6 640	2,73 %	
	46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)					CP	130 931	53,75 %	
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)					CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX		
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY		
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétro-cédés :					CZ		
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ⁶ et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.									
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)	(2)			Type de carburant (3)					
	T		X			9 583				
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →										
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A		B	